



Procès-verbal du conseil d'école réuni le 1er mars 2024.

Présence lors de ce conseil d'école :

Parents d'élève élus (FCPE) :

Mesdames BAMOU et MENDY et Messieurs GUEYRAUD, MOROSINOTTO-HAMOT et ZIDOURI

Membres de l'équipe pédagogique :

Mesdames DIAWARA, LE GALL, GIL, PROD'HOMME, ROLLIER, TRUCHET, ainsi que Monsieur MAHAUX

Représentants de la mairie :

Madame AKNAOU et Monsieur Merlaud (affaires scolaires)

Absentes et excusées :

Madame l'Inspectrice de circonscription : Madame GRAZIUZO

Mesdames LIEBERT (psychologue scolaire), THEVENOT ET MARTIN (enseignantes spécialisées)

Ordre du jour du conseil d'école :

- 1/ Les effectifs prévisionnels pour l'année 2024/2025
- 2/ Les évaluations nationales CP, CE1, CM1 et les évaluations GS « pour une entrée sécurisée en CP »
- 3/ Le programme PHARE
- 4/ Les projets pédagogiques
- 5/ Les sorties et fêtes de fin d'année
- 6/ Les comptes de la coopérative scolaire
- 7/ Les travaux dans l'école
- 8/ Les questions diverses

1/ Les effectifs prévisionnels pour l'année 2024/2025

Cette année, l'école compte 7 classes et 163 élèves. Le détail de la structure est précisée ci-après :

Maternelle				
Classes	Enseignants	Effectifs	Répartition	Total
PS	Mme ROLLIER	23		64
MS	Mme TRUCHET	19		
PS/GS	Mme DIAWARA	22	PS : 6 GS : 16	
Élémentaire				
Classes	Enseignants	Effectifs	Répartition	Total
CP/CE1	Mme PROD'HOMME	26	CP : 20 CE1 : 6	99
CE1/CE2	Mme LE GALL	25	CE1 : 19 CE2 : 7	
CE2/CM1	Mme GIL	23	CE2 : 12 CM1 : 12	
CM1/CM2	M. MAHAUX/Mme LAZAAR	25	CM1 : 12 CM2 : 13	

Pour l'année prochaine les prévisions sont les suivantes :

D'après les informations municipales, **13 petites sections** devraient être admises d'ici la fin août 2024.
13 CM2 quitteront l'école et poursuivront leur scolarité au collège.
Selon ces mouvements, l'école devrait compter **163 élèves** pour l'année **2024/2025**.

Pour ce qui est de la structure de l'année 2024/2025, nous devrions conserver les 7 classes.

Inscriptions en mairie et admissions à l'école :

Les dates d'inscriptions en mairie : les inscriptions en mairie sont déjà ouvertes.

Le directeur souhaite ouvrir les admissions du mois d'avril jusqu'à la fin du mois de mai. Cela pour libérer le plus possible un mois de juin bien chargé.

Les parents des nouveaux élèves se verront proposer un rendez-vous les jeudis ou les vendredis de ces deux mois.

Un mot sera diffusé en ce sens à tous les parents d'élève de l'école début avril et affiché à l'entrée de l'établissement.

La décharge de direction :

Elle devrait restée inchangée. Le poste de direction donnera lieu à un tiers temps de décharge.

Soit un jour fixe chaque semaine et un autre selon un roulement de remplacements organisé par l'inspection de circonscription.

2/ Les évaluations CP, CE1, CM1 et les évaluations GS « Pour une entrée sécurisée en CP »

cf Annexe 1

Au niveau de la circonscription

CP :

Français : Une progression continue sur 2 items de compréhension

Points d'appui: manipuler des syllabes, compréhension de phrases et de textes

Points de vigilance : manipuler des phonèmes et compréhension de mots à l'oral

Mathématiques : En progrès sur l'ensemble des items hors écrire des nombres

Points d'appui: résoudre des problèmes , reproduire un assemblage , quantifier des collections

Points de Vigilance : placer un nombre sur une ligne gradué

CE1 :

Français : Des résultats stables par rapport à 2022 et des progrès pour 3 items de compréhension.

Points d'appui: comprendre des mots à l'oral et comprendre des textes lus seul(e)

Points de vigilance : Lire à voix haute un texte - Comprendre des phrases à l'oral

Mathématiques: des progrès sur l'ensemble des items par rapport à 2022

Points d'appui: calculer mentalement

Points de vigilance: la résolution de problèmes- Lire et écrire des nombres entiers

CM1 :

Français :

Points d'appui: savoir trouver des mots de la même famille - Comprendre des textes à l'oral

Points de vigilance : Lire à voix haute un texte - les compétences relatives à l'étude de la langue

Mathématiques :

Points d'appui: Écrire des nombres entiers, additionner et soustraire.

Points de vigilance : Mémoriser des faits numériques ; savoir multiplier ; mémoriser des procédures

Pour ce qui est des évaluations à mi-parcours, Le conseil des maîtres se penchera prochainement sur ces derniers résultats et les comparera avec les résultats de la circonscription. Cela permettra de renforcer les aides apportées et de mieux cibler les objectifs de la liaison GS/CP notamment.

Réflexion :

Un travail de remédiation en classe et sur le cycle est assuré autour des compétences fragiles.

Les activités pédagogiques complémentaires sont aussi dédiées à cela.

Enfin, pour les élèves les plus en difficulté, le réseau d'aide (RASED) est saisi pour apporter des solutions internes (aide psychologique, aide pédagogique ou relationnelle, etc...) ou externes à l'école (consultation de professionnels spécialisés comme une orthophoniste, un psychothérapeute, etc...).

L'équipe enseignante réfléchit aussi à des actions à mener au cours de l'année pour améliorer les compétences les plus échouées.

Observation et comparaison des résultats des GS aux évaluations « Pour une rentrée sécurisée au CP » par rapport aux années précédentes.

3/ Le programme PHARe

L'école est engagée dans la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école.

Le jeudi 9 novembre, les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement. Deux heures du temps scolaire ont été banalisées à cette effet.

Depuis les élèves ont travaillé en classe en utilisant différents supports (films, affiches...), ce qui rentre dans les 10h d'enseignement du programme PHARe.

Je vous rappelle qu'au niveau de la circonscription une équipe est spécialisée pour intervenir et gérer les situations de harcèlement scolaire (EBEE : Équipe pour le Bien Être des Élèves).

N'hésitez pas à venir discuter avec l'enseignant de votre enfant ou le directeur si la situation de votre enfant vous préoccupe, pour que l'on puisse ensemble échanger et prendre les décisions nécessaires.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victime.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée et dans l'incapacité de se défendre .

La répétitivité et la durée : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une période plus ou moins longue.

4/ Les projets pédagogiques :

La fresque MANDELA :

Il ne reste plus qu'à faire les joints. Nous allons essayer de les faire dès que la météo sera plus clémente pour une installation avant la fin de l'année scolaire.

Eco-Ecole :

- Un 1^{er} conseil des éco-délégués s'est tenu le vendredi 2 février durant lequel des actions ont été proposées et commencent à être mise en place.

D'autres actions verront le jour l'année prochaine.

Cf annexe 2

- jardin pédagogique : du fait de la très mauvaise qualité de la terre, il n'a pour l'instant pas pu être exploité.

Nous avons demandé à la mairie la construction de carrés potagers contenant de la bonne terre, ainsi que l'installation de récupérateurs d'eau pour ne pas arroser avec l'eau provenant des robinets (pas écologique).

En outre, ce jardin sert aussi au périscolaire pour le goûter aux beaux jours ainsi qu'aux enseignants qui peuvent venir travailler dans un cadre différent de la classe.

Jeux olympiques :

- La classe de Mme TRUCHET a fait un cycle de tennis « De la cour au court » durant cette période, grâce au prêt d'une mallette contenant le matériel nécessaire à la pratique, ainsi qu'au club de tennis de Porcheville qui a prêté ses installations les jeudis 1^{er} et 8 février.

L'école réfléchit à l'achat de matériel (mais c'est très onéreux) pour permettre de pérenniser ce projet.

- La classe de Mme LAZAAR et M.MAHAUX est inscrite au projet départemental EPS golf. Grâce au prêt d'une mallette et d'un livret personnalisé, ils vont pouvoir apprendre à pratiquer le golf, ainsi que les règles de ce sport très codifié. Puis ils passeront une 1/2 journée ou une journée entière sur le golf de Moisson.

- Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et de CM1/CM2 se rendront au Salon de l'art de Porcheville le jeudi 7 mars pour visiter l'exposition « Sur l'étagère... »

5/Sorties et fêtes de fin d'année.

Les élèves de l'élémentaire ont assisté au spectacle « Mission impossible pour le Père Noël » le 12 décembre 2023.

Les élèves de maternelle ont eux assisté au spectacle « Un Noël de coccinelle » le 21 décembre 2023.

Je vous rappelle que les spectacles sont choisis par les écoles mais financés par la mairie.

La sortie de fin d'année se déroulera le lundi 10 juin 2024 et l'ensemble de l'école se rendra au zoo de Cerza.

Sur place chaque classe bénéficiera d'un atelier.

Nous dépasserons les horaires habituels de l'école (8h – 18h), un intérêt particulier sera porté aux assurances scolaires de tous les élèves.

Une grande fête de fin d'année pour toutes les écoles de Porcheville est en cours d'élaboration.

Elle se déroulera le jeudi 13 juin 2024, elle a pour thème les Jeux Olympiques.

Il devrait y avoir un défilé dans les rues de Porcheville (départ mairie – arrivée stand de tir) et à partir de 16h30 une kermesse avec des spectacles réalisés par les enfants.

6/ Comptes de la coopérative scolaire

cf annexe 3

7/ Les travaux et demandes de l'école

Nous remercions les services de la mairie pour leur intervention rapide concernant le problème des toilettes.

Des portes-manteaux ont été installés dans le couloirs de l'élémentaire à côté de la classe du périscolaire, en plus de tous les petits travaux demandés par l'équipe enseignante.

Demandes :

- Les enseignantes de maternelles souhaiteraient que les classes soient équipées de VPI.
- Meubles pour que les enfants du périscolaires puissent poser leurs chaussures et leur cartable.
- L'équipe enseignante souhaiterait l'installation d'un ordinateur relié à internet dans la bibliothèque.
- Avancement de la commande de matériel d'EPS faite par les enseignantes de maternelle.
- fermeture automatique du portail
- décaler la sonnerie de la maternelle à 10h00 et à 10h30

8/ Questions diverses

Il n'a pas été formulé de questions diverses par les parents.